



CHÊNELET
Développement

Pré-qualification aux Métiers de l'Industrie

Niveau préalable requis	Pas de niveau spécifique
Public concerné	Salariés souhaitant s'orienter vers un dispositif de certification du secteur industriel
Durée	63 heures minimum, soit 9 jours
Dates	En fonction des sorties et entrées. Nous contacter pour tout renseignement sur le calendrier des sessions.
Lieu horaires	Formation en intra entreprise (<i>lieu de l'entreprise</i>) Horaires de l'entreprise
Accessibilité aux personnes handicapées	Evaluation individuelle de la capacité à intégrer la formation
Tarifs Financements	Nous contacter ou se renseigner auprès de l'OPCO UNIFORMATION
Modalités	Formation réalisée <ul style="list-style-type: none">- en présentiel- pendant le temps de travail
Les intervenant(e) (s)	Intervenants professionnels du domaine

Descriptif de la formation :

La Pré-Qualification aux métiers de l'Industrie vise à l'acquisition des connaissances nécessaires pour un emploi en industrie de premier niveau et pour une entrée en formation technique certifiante. Le but de cette formation est de détecter des aptitudes et intérêts pour le monde industriel, développer des habitudes de travail, sensibiliser aux techniques et à la culture des métiers liés au secteur industriel.

Qualités requises : Organisation, Polyvalence Curiosité, Aptitude à travailler en équipe

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir une orientation professionnelle dans les métiers de l'industrie
- Se représenter les situations de travail à partir de situation réelle,
- Acquérir les connaissances fondamentales de base (les bases techniques, les premiers gestes professionnels, les règles de sécurité..)
- Développer des comportements attendus dans les métier visés
- Maîtriser les moyens de communication et d'expression.

Le contenu :

Module 1: Les techniques de base et les 5 fondamentaux

- Les bases technologiques (électrique, pneumatique, hydraulique, mécanique)
- Les différents moyens et méthodes de contrôle (visuels, mesures...) utilisés aux différentes phases de l'activité (préparation, réglage, contrôle de production).
- Préparation et approvisionnement du poste de travail
- Les opérations professionnelles pour la mise en oeuvre d'une production selon les instructions et les documents de production
- Le maintien, nettoyage et rangement du poste de travail

Module 2 : La sécurité liée aux métiers de l'industrie

- Prévention des risques liés à l'activité physique (Gestes et postures)
- Sensibilisation aux risques industriels
- Les documents et affichages de sécurité

Module 3 : L'industrie 4.0

- La place du numérique dans l'environnement industriel
- Les enjeux de la protection des données au niveau personnel et professionnel
- Les principes simples de la protection des données
- Pratiques du numérique dans un environnement simple

Module 4 : La culture industrielle

- La représentation de l'industrie : secteur et métiers
- L'environnement socio économique des secteurs industriels
- Les compétences nécessaires (*savoirs - savoirs faire - aptitudes*) liées aux secteurs et métiers industriels

Module 5 : La communication en entreprise

- Identification des " bons " interlocuteurs
- Le rendu compte

Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

Les apprentissages théoriques et pratiques sont cadencés par des temps en salle et en atelier à partir de :

- Des temps d'observation sur les postes de travail

- Des temps de mise en pratique avec supervision de professionnels expérimentés.
- Des temps d'échanges
- Des temps d'évaluation sous forme de tests, quizz pour mesurer en continu la progression

Les moyens pédagogiques:

La diversité des outils et du matériel utilisés rythme la formation.

- Salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques
- Livrets de formation mis à la disposition des salariés
- Fiches d'exercices portant sur des cas pratiques
- Multimédia: vidéo projecteur, ordinateur avec accès à internet, plate-forme d'apprentissage numérique: **MAKLIK**.
- Supports de production adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Les modalités d'évaluation :

- Évaluations en continu
- Attestation de fin de formation
- Auto évaluations

Validation : Attestations de fin de formation et de compétences

Et après ?

Passerelles et poursuites possibles en formation:

- Possibilité d'orientation vers un CQPM Équipier(ère) Autonome de Production Industrielle, un " CQPI " Conducteur(trice) d'Équipements Industriels ou CQP salarié(e) polyvalent(e) dans le cadre du contrat de travail au sein du Chenelet
- Accessibilité à une formation selon le projet professionnel .